

NOUVEAUTÉ SUR VOTRE EMPLOI DU TEMPS

L'accompagnement personnalisé

La mise en place de l'Accompagnement Personnalisé

- ✓ L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement qui s'adresse à tous les élèves sans exception (sous forme d'ateliers de travail).
- ✓ Il est intégré dans l'emploi du temps ET obligatoire ! (mardi et/ou jeudi 1h en M4)
- ✓ L'accompagnement comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses au plus près des attentes et des besoins des élèves.
- ✓ Les objectifs de l'AP diffèrent selon les niveaux.



Objectifs :

En Seconde : Développer des méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel.

En Première : Servir des compétences méthodologiques et développer le projet d'orientation.

En Terminale : Renforcer les enseignements spécifiques et les dominantes disciplinaires pour préparer l'enseignement supérieur.



Les ateliers de l'A.P

- Les ateliers s'organisent selon trois orientations principales :
 - soutien
 - approfondissement
 - développement du projet professionnel
- Un groupe de 4 à 6 élèves de même niveau, est inscrit aux ateliers selon leurs différents besoins, repérés par l'équipe pédagogique (indépendamment de leur classe).
- Les élèves sont prévenus par la vie scolaire ou le Professeur Principal et doivent se présenter aux heures d'Accompagnement Personnalisé prévues sur l'emploi du temps.

Exemples d'ateliers proposés en 2nde :

Apprendre à apprendre

Préparation
aux PFMP

Prise de parole
en groupe

Ouverture culturelle

Confiance en soi

Investigation et expérimentation
en maths

Graphisme

Passé, présent, futur
Expression écrite

Questions ???